



Extrait du Le Journal des Alternatives

<http://journal.alternatives.ca/spip.php?article8421>

Niger

Vagues de répression contre les activistes de la société civile et les médias

- Journal des Alternatives - Journal des Alternatives - 2018 - Journal des Alternatives. Vol.9 - No.05, mai 2018 -



Date de mise en ligne : mardi 1er mai 2018

Copyright © Le Journal des Alternatives - Tous droits réservés

Vingt-trois (23) membres de la société civile nigérienne sont arrêtés et gardés par la police judiciaire depuis le 25 mars 2018 à Niamey. La plupart de ces activistes ont été arrêtés à leurs domiciles et lieux de travail sans aucun mandat légal, plusieurs heures avant le début des manifestations projetées, ce jour, par la société civile pour dénoncer les mesures antisociales contenues dans le budget 2018.

Parmi les leaders de la société civile qui sont mis aux arrêts, figurent Moussa Tchangari, Secrétaire Général de l'Association AEC (Alternative Espaces Citoyens), Ali Idrissa, Coordonnateur du ROTAB (Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire) et Nouhou Arzika, Président du MPCR (Mouvement Patriotique pour une Citoyenneté Républicaine).

Un autre activiste, en l'occurrence l'avocat Lirwana Adourahamane, est arrêté la nuit dans les locaux de la Radiotélévision LABARI à laquelle il a accordé une interview. Les policiers, après avoir arrêté l'avocat, ont intimé l'ordre aux responsables de LABARI de leur fournir immédiatement une copie de l'enregistrement de propos qu'il a tenus. Face au refus de LABARI d'obtempérer à une procédure illégale, les policiers ont évacué tout le personnel et fermé les locaux de la radiotélévision qu'ils occupent encore, empêchant l'accès aux journalistes et autres travailleurs.

Au cours des manifestations du 25 mars 2016, les forces de l'ordre ont confisqué le matériel de reportage et la carte de presse de la journaliste Samira Sabou, reporter au Quotidien indépendant "L'Enquêteur".

Gardés dans un premier temps dans les locaux de la Compagnie Nationale de Sécurité - la caserne de la police anti-émeutes - les leaders de la société civile sont transférés à la Police Judiciaire. Ils sont privés du droit de visite et devraient être présentés devant le Procureur. Ils sont accusés de « participation d'une manifestation interdite et dégradations de biens » selon un des conseils.

Toutes ces arrestations visent à intimider les membres de la société civile qui organisent partout dans le pays étoutes les 2 semaines des manifestations de plus en plus gigantesques pour exiger la révision de la loi des Finances qui consacre le budget 2018.

Il faut souligner que le budget 2018 prévoit l'augmentation des taxes et la création de nouveaux impôts qui réduisent le pouvoir d'achat de la majorité des citoyens. En même temps, cette loi consacre une hausse des dépenses de fonctionnement de l'Etat ainsi que des salaires et divers avantages alloués aux gouvernants. Elle prévoit également des exonérations fiscales exagérées au profit des filiales des multinationales notamment du secteur de la téléphonie mobile dont les actionnaires majoritaires sont proches du pouvoir.

La mobilisation citoyenne continue pour obtenir la libération immédiate des personnes arrêtées et pour obliger le gouvernement à revenir sur les mesures antisociales contenues dans la loi de finances 2018, sur sa politique de bradage de la souveraineté nationale et de remise en cause des accords de libre circulation régionale.

Post-scriptum :

*Photo : M.Moussa TCHANGARI, une des arrêté de la société civile Nigérien, Secrétaire Général d'Alternative
© Photo TAGAZA DJIBO © TAGAZA Djibo pour Jeune Afrique*